

atteint les plus hautes positions honorifiques du pays. En effet, nous en trouvons un grand nombre dans le Conseil de la Nation, et même quelques-uns dans les rangs du Clergé. Ces distinctions sont flatteuses, pour l'Ecolé qui a produit de tels hommes, et je m'en réjouis avec elle. Mais, le croirez-vous, Messieurs? Dans mon cœur de médecin, de tous ceux qui sont venus faire leur cours médical sous ce toit, ceux que j'aime le mieux, ce sont certainement ceux qui sont restés fidèlement attaché à leur profession, et qui sont devenus célèbres. Le vieux droit français rangeait avec raison, parmi la noblesse, les professions d'avocat et de médecin. Moi aussi, Messieurs, je crois à cette noblesse, et je la prise autant que celle transmise par les ancêtres, ou accordée par le Souverain. Enfin, je puis dire à ces hommes distingués sortis de notre profession ce que le philosophe de Ferney disait au Duc de Grammont : vous êtes prince, mais seriez-vous cultivateur, ce qui est plus, je n'aurais pas d'autre langage avec vous.

En vous remerciant, Monsieur le Président et Messieurs, pour l'honneur que vous m'avez accordé de vous dire quelques mots, permettez-moi de faire des vœux pour le succès de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, qui possède à un si haut degré les sympathies de la profession Médicale, des autorités religieuses et du public.

DR. ED. DESJARDINS.

Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir vous remercier des applaudissements, qui ont accompagnés les paroles élogieuses que Mr. le Dr. Beaudry a prononcées en parlant de mon Dispensaire.

Rien ne me fait plus plaisir que de pouvoir mettre à votre disposition ce Dispensaire pour les maladies des yeux.—L'importance de cette spécialité est tellement reconnue aujourd'hui, et les maladies sont tellement fréquentes que vous ne devez perdre aucune circonstance pour vous familiariser avec